

Communiqué de presse

Genève, le 19 mars 2020

Pas de statut spécial pour le trafic aérien

Le Conseil national aurait dû décider de l'introduction d'une taxe sur les billets d'avion dans le cadre de la révision de la loi sur le CO₂. Maintenant, tout a changé : la Suisse est en quasi-arrêt à cause de la crise du Coronavirus et rares sont les avions qui décollent encore. Les compagnies aériennes demandent dès lors à l'Etat de les aider. actif-trafiC exige que ce soutien ne couvre que le versement des salaires.

En temps de crise, il faut faire preuve de solidarité. La situation extraordinaire due au Covid-19 réclame des efforts de la part de toute la population. Comme le demande le Conseil fédéral, nous devons protéger les personnes vulnérables et soutenir les branches concernées.

Essayons de tirer profit de cette crise pour placer les jalons en direction d'un avenir meilleur avec un climat plus sain et une mobilité plus écologique. actif-trafiC exige de mettre en œuvre les mesures suivantes par rapport au trafic aérien :

- **Pas de statut spécial pour le secteur aéronautique.** Les salarié-e-s, les PME, les travailleurs-euses culturel-le-s, les indépendant-e-s ; tout le monde est concerné. Or, pour eux, au mieux, l'Etat prévoit au mieux de continuer à verser un salaire.
- **Programme de reconversion professionnelle.** Un programme spécifique devrait promouvoir la reconversion des employé-e-s de l'industrie aéronautique vers des métiers moins nocifs pour le climat.
- **Transfert vers des modes de transport plus respectueux du climat.** 80% des destinations de vol depuis la Suisse, et en particulier depuis Genève, se trouvent en Europe et pourraient être atteintes en train. Les deniers de l'Etat sont à consacrer à l'extension du trafic ferroviaire (y compris les trains de nuit).
- **Réduction du trafic aérien.** Après le doublement du trafic aérien durant les 20 dernières années, une réduction est indispensable pour respecter les objectifs climatiques internationaux. Les vols à courte distance, donc de moins de 1'500 kilomètres, devraient être interdits.
- **Pas de frais non couverts.** Le trafic aérien cause en Suisse tous les ans des coûts externes non couverts qui se montent à plus d'un milliard de francs. Pour respecter le principe du pollueur-payeur, une taxe sur les billets d'avion et non des subventions sont nécessaires.
- **Pas de hub en Suisse.** Le groupe Lufthansa utilise l'aéroport de Zurich comme plateforme pour y rassembler des personnes de toute l'Europe avant de les amener à leur destination. Une grande partie des passagers-ères sont en transit. La population voisine souffre de la pollution sonore et atmosphérique qui en découle.
- **Respect du repos nocturne.** Cet aspect est souvent violé aujourd'hui. actif-trafiC demande une extension du repos nocturne de 22h à 7h (interdiction de tout mouvement).
- **Se débarrasser des vieux appareils.** Les flottes actuelles comprennent encore de nombreux vieux appareils consommant beaucoup de carburant et aux émissions très nocives pour le climat. Ces appareils sont à mettre hors service de suite.

Il serait incompréhensible de décider cette semaine d'accorder des subventions à l'industrie aéronautique au lieu d'une taxe sur les billets d'avion !

Informations plus détaillées & illustrations : www.aviation-verite.ch

Personnes de contact :

Greta Stieger, cheffe de projet « Le train au lieu de l'avion » chez actif-traffic,
gstieger@umverkehr.ch (044 554 24 51)

Silas Hobi, directeur d'actif-traffic, shobi@umverkehr.ch (079 899 09 18)